



Pétition à signer

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 29 octobre 2007

J'ai fait suivre votre lien à des amis pour leur faire signer la pétition concernant l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Ils sont arrivés à entrer sur votre site mais il leur est impossible d'avoir la pétition. Pourquoi ? Bien cordialement. Brigitte.

Réponse :

Désolé pour ce contretemps. Il ne s'agissait pas d'une pétition, mais d'une lettre individuelle qui a été expédiée aux députés.

Cette opération, comme sa soeur jumelle de fin 2006, ne pouvait avoir d'impact que dans la mesure où elle était massive mais limitée dans le temps (586.000 courriels en une semaine).

Il n'en sera pas de même pour la très prochaine opération qui s'adressera directement au président. Nous comptons sur vous pour la relayer avec conviction